

RAPPORT N° : 401499 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
 Autodrome de Linas-Montlhéry
 Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : NISSAN INTERNATIONAL SA
Manufacturer

 Marque : NISSAN
Make

MONTLHÉRY, le 07/07/2025



L'ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines

Franck EVENO

Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2024 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2024 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2024 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2024:

2-JN1-0019**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021**

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
03/06/2021	K14 HR10DET MT	VNVK140076 5027666	22874	47,1	43,9	281,0	14,9	n/a	n/a	n/a
03/08/2021	K14 HR10DET MT	VNVK1400X 63791037	15121	27,7	25,2	318,9	12,9	n/a	n/a	n/a
27/10/2021	K14 HR10DET MT	VNVK14002 63885753	39325	34,0	30,7	421,9	18,4	n/a	n/a	n/a

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
12/06/2024	K14 HR10DET	VNVK140016 4903685	28,089	45.8	42.4	317.1	17.6	/	/	/
03/12/2024	K14 HR10DET	NVK1400362 439245	60,546	26.6	24.1	342.2	18.4	/	/	/
21/11/2024	K14 HR10DET	VNVK140046 4327154	49,538	46.5	42.8	382.6	15.8	/	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0021
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
20/07/2021	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11U 2765120	15311	17,5	15,0	185,7	11,0	n/a	0,619	1,55 ^E +09
11/08/2021	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11 U2708270	25690	13,3	11,7	102,0	10,2	n/a	0,412	3,96 ^E +09
25/03/2022	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11 U2645975	36494	12,4	11,0	88,8	8,5	n/a	0,466	1,51 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
10/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2573020	44409	15.2	13.4	209.1	9.8	n/a	0.35	7.4E+08
08/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2549234	44361	15.4	13.6	223.2	10.4	n/a	0.30	9.5E+08
29/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2526762	26795	20.3	18.0	230.2	16.0	n/a	0.24	5.8E+09
21/12/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2520784	30351	17.5	15.3	148.0	16.5	n/a	0.35	1.4E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
13/06/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2461102	21,940	13.2	11.4	154.9	12.2	/	0.84	1.05E+10
09/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2489463	77,839	15.1	12.7	269.4	13.1	/	0.55	3.16E+09
15/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2603397	70,151	15.6	13.4	227.3	12.6	/	0.53	1.25E+09
01/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2625706	40,300	19.6	17.5	128.0	12.2	/	0.62	1.33E+10
25/07/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2710995	42,447	14.7	13.1	95.5	11.8	/	0.66	4.77E+09
12/11/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2757602	72,219	19.4	17.2	177.1	17.7	/	0.42	6.11E+08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0022
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
17/06/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11U 2771533	32072	26,6	23,5	203,2	18,2	n/a	0,770	4,87 ^E +10
24/06/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11 U2771234	44340	19,6	16,7	168,4	17,2	n/a	0,600	1,80 ^E +10
15/07/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11 U2801415	23595	17,0	14,6	176,9	18,1	n/a	0,720	3,17 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
03/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2770227	60,692	21.8	19.0	223.9	15.4	/	0.65	7.63E+09
21/08/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2805011	57,877	25.1	21.2	401.5	25.6	/	0.58	1.14E+10
12/02/2025	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2653990	87,391	20.2	17.5	235.9	18.3	/	0.33	3.66E+09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0024
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
24/08/2021	F16 HR10DDT MT	SJNFAAF16U 1000868	22009	19,9	16,9	320,2	12,7	n/a	1,527	1,52 ^E +10
07/10/2021	F16 HR10DDT MT	SJNFAAF16 U1029118	16405	19,5	16,6	250,7	17,3	n/a	1,255	5,12 ^E +10
17/02/2022	F16 HR10DET MT	SJNFAAF16 U1019358	25934	18,9	17,6	241,7	16,7	35,5	0,503	1,15 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
26/07/2024	F16 HR10DDT	SJNFAAF16U 1017237	46,930	25.7	21.9	579.2	22.6	/	0.17	8.90E+1 0
12/09/2024	F16 HR10DDT	SJNFAAF16 U1036492	50,566	23.9	20.4	405.3	16.8	/	0.23	2.37E+1 0
03/07/2024	F16 HR10DDT	SJNFAAF16 U1051181	51,433	23.1	19.5	418.8	15.6	/	0.18	2.35E+1 0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0025
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
01/10/2021	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2872673	20852	n/a	n/a	25,9	29,9	34,0	0,349	5,75 ^E +08
27/01/2022	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2641645	25303	n/a	n/a	60,2	61,8	70,6	1,292	4,60 ^E +11
25/03/2022	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2875006	25595	n/a	n/a	27,1	35,0	40,4	0,864	2,19 ^E +09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
31/01/2025	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2801724	59,339	6.3	/	14.4	54.7	61.0	0.88	1.71E+10
30/01/2025	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2861978	53,648	8.7	/	18.3	41.2	49.9	0.73	1.28E+10
12/02/2025	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2805227	31,105	5.0	/	12.9	50.9	55.9	0.71	2.56E+08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0028

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
08/09/2021	K14 HR10DET CVT	VNVK140036 4796641	21840	39,8	35,8	261,7	26,2	n/a	n/a	n/a
04/03/2022	K14 HR10DET CVT	VNVK140046 4796485	26187	21,5	18,6	270,5	16,5	n/a	n/a	n/a
14/04/2022	K14 HR10DET CVT	VNVK140046 4834670	24223	41,4	37,5	395,1	14,6	n/a	n/a	n/a

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
03/05/2024	K14 HR10DET	VNVK140006 4327393	40,375	36.4	33.4	314.6	18.6	/	/	/
21/11/2024	K14 HR10DET	VNVK140046 5173717	59,391	32.8	29.2	290.5	17.9	/	/	/
22/08/2024	K14 HR10DET	VNVK140096 4903899	51,326	33.4	30.2	279.4	23.2	/	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0029
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
26/08/2021	T32 R9N	JN1JHNT32U000197	25513	n/a	n/a	15,7	56,7	61,9	0,541	5,58 ^E +08
28/09/2021	T32 R9N	JN1THNT32U0002082	46299	n/a	n/a	8,9	43,1	48,1	0,973	4,60 ^E +11
23/03/2022	T32 R9N	JN1THAT32U0001087	23230	n/a	n/a	47,2	72,2	82,3	1,066	5,70 ^E +08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
26/09/2024	T32 R9N	JN1THAT32U0022019	60,529	2.3	/	37.8	63.4	65.7	0.84	4.69E+1 0
14/01/2025	T32 R9N	JN1THNT32U0020167	70,562	1.2	/	39.8	68.2	69.4	0.76	8.79E+0 8
15/01/2025	T32 R9N	JN1THNT32U0000537	62,813	2.8	/	32.7	72.1	74.9	0.74	1.40E+1 1

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0030
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
23/07/2021	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U0053557	18178	19,6	16,9	236,8	18,4	n/a	0,958	1,04 ^E +11
10/02/2023	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U0062794	44130	28,2	26,9	762,7	32,2	n/a	0,404	6,05 ^E +10
04/03/2022	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U0052778	23332	15,5	12,8	247,8	15,2	n/a	0,420	5,31 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
19/09/2024	J12 ePower	JN1TGAT32U 0061341	51,434	21.5	18.9	205.8	19.4	/	0.80	4.18E+09
23/05/2024	J12 ePower	JN1TGAT32U 0061973	26,027	16.9	14.7	140.3	19.6	/	0.35	3.73E+09
21/11/2024	J12 ePower	JN1TGAT32U 0062808	27,090	24.0	20.4	350.4	20.0		1.00	1.25E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0031

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0032

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0034

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2020-12/2021

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : fin de production + 5 ans / *end of production + 5 years*

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
12/09/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2897927	19,125	8.5	7.0	139.9	14.2	/	0.21	3.08E+09
30/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2920659	36,310	8.3	6.4	139.2	9.1	/	0.21	4.47E+08
29/10/2024	J11 HR13DDT	SJNFFAJ11U 2982670	53,331	9.9	8.0	162.3	9.1	/	0.24	9.32E+08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0035

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0036
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
23/11/2023	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1221337	23571	8.7	7.8	86.5	6.8	n/a	0.15	1.2E+10
22/11/2023	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1220698	21076	8.8	7.8	65.4	2.7	n/a	0.16	2.9E+10
10/01/2024	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1222200	24187	9.8	8.7	56.7	2.6	n/a	0.00	4.6E+10
11/01/2024	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1231379	27023	9.9	8.7	88.2	2.8	n/a	0.00	5.8E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2024-12/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0037
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VNV-D2
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
05/07/2024	X82 M9R	VNVF400096 5363482	57,780	7.1	/	18.3	87.1	94.2	2.24	4.51E+10
23/05/2024	X82 M9R	VNVF400046 7146717	56,589	8.9	/	31.6	73.7	82.5	2.12	4.76E+10
02/05/2024	X82 M9R	VNVF400066 4794156	56,502	10.6	/	63.4	44.0	54.7	2.13	3.33E+08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



2-VNV-D5

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
30/11/2023	X82 M9R (AR)	VNVJ400066 9661233	14848	5.6	n/a	11.0	16.4	22.1	0.56	4.E+09
21/12/2023	X82 M9R (AR)	VNVJ40006 69649339	17727	6.7	n/a	11.2	28.5	35.2	0.00	2.E+09
31/01/2024	X82 M9R (AR)	VNVJ40009 69649349	18482	2.6	n/a	7.9	20.7	23.4	0.02	4.E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2024-12/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VNV-E01

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
29/06/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0027 0125148	20984	8.6	6.9	99.5	8.0	n/a	0.00	1.9E+09
21/07/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0046 9370690	34931	8.4	7.2	104.6	8.8	n/a	0.01	2.8E+08
19/10/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0016 9697337	15663	8.8	7.2	104.2	15.6	n/a	0.20	5.7E+09
07/12/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0076 8850700	28093	9.7	7.6	138.0	10.2	n/a	0.23	1.5E+09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2024-12/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2024 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne en 2023.
The selection of the ISC families to be tested for the 2024 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2023.

2-JN1-0019 : 0	2-JN1-0032 : 7 820
2-JN1-0021 : 0	2-JN1-0034 : 1
2-JN1-0022 : 0	2-JN1-0035 : 44 563
2-JN1-0024 : 0	2-JN1-0036 : 61 826
2-JN1-0025 : 0	2-JN1-0037 : 19 383
2-JN1-0028 : 0	2-VNV-D2 : 0
2-JN1-0029 : 0	2-VNV-D5 : 9 070
2-JN1-0030 : 0	2-VNV-E01 : 8 875
2-JN1-0031 : 60 870	

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)*

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2024 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2024 testing procedures:

2-JN1-0035-0 :
Accepté (voir rapport 401498 en annexe)
Pass (see report 401498 in annex)

2-JN1-0036-00 :
Accepté (voir rapport 401501 en annexe)
Pass (see report 401501 in annex)

Enquêtes approfondies - *Detailed investigations*

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No investigation was launched during the ISC 2024 test campaign.

Mesures correctives - *Remedial measures*

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No corrective action was launched during the ISC 2024 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated

RAPPORT N° : 401498 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	Nissan Automotive Europe S.A.S
Marque <i>Make</i>	:	NISSAN (NISSAN JUKE)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e9*2007/46*6697
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-JN1-0035-00

MONTLHÉRY, LE 30/04/2025

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV), conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 1 famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV), in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 1 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

1. Date de l'essai - Test date

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - Unique Number of ISC Report

401498

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - Date of approval by authorised representative

30/04/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 30/04/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Nissan Automotive Europe S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
France

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com



7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

Nissan Juke (F16)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0035-00

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e9*2007/46*6697*09, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*22078*01

RCE/WVTA : e9*2007/46*6697*09, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*22077*01

RCE/WVTA : e9*2007/46*6697*04, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20337*01

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2023 – 31/12/2023

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/213
- 24/223
- 24/225

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFAAF16U1208241	SJNFAAF16U1203815	SJNFAAF16U1114155
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,8	22,8	22,9
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,1	40,4	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,7	- 0,2	1,9



- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1374	1351	1366
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1394	1370	1385
f_0 (N)	68,10	65,68	69,84
f_1 (N/(km/h))	0,670	0,613	0,613
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03543	0,03643	0,03727

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFAAF16U1208241	SJNFAAF16U1203815	SJNFAAF16U1114155
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	JUKE	JUKE	JUKE
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-F16A1RNP6DAL_01-JN1-1	IP-F16A1RNDP6DAY_01-JN1-1	IP-F16A1RNP6DAY_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	SJNFAAF16U1208241	SJNFAAF16U1203815	SJNFAAF16U1114155
Numéro identification UTAC <i>UTAC identification number</i>	24/213	24/223	24/225
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Manuelle <i>Manual</i>	Manuelle <i>Manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL ENERGIES
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm³) : 0,7491
Density at 15°C (kg/dm³)
 Teneur en soufre (mg/kg) : < 3,0
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCA030252D
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	08/10/2024	08/10/2024	10/10/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	54 337	49 409	41 186
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,8	22,8	22,9
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,1	40,4	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,7	- 0,2	1,9
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,66	0,72	0,67

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1374	1351	1366
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1394	1370	1385
f_0 (N)	68,10	65,68	69,84
f_1 (N/(km/h))	0,670	0,613	0,613
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03543	0,03643	0,03727

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

	EEE.VEH.CE2	
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS / <i>Constant Volume Sampler</i>	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1

POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	157,26	15,61	13,04	20,26	-	0,147	0,129
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	157,3	15,6	13,0	20,3	-	0,15	0,13
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	262,30	16,61	13,59	11,82	-	0,147	0,021
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	262,3	16,6	13,6	11,8	-	0,15	0,02
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	163,09	12,20	10,14	13,42	-	0,130	0,013
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	163,1	12,2	10,1	13,4	-	0,13	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESUREE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	169,40	121,49	108,35	139,02	130,02
N°2	153,40	115,48	105,51	133,44	123,82
N°3	157,88	120,39	109,44	138,02	128,25

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : **2-JN1-0035-00**
Family reference

9. VALEURS CO₂ DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO₂ VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	169	156	156
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	126	123	125
Haute vitesse <i>High</i>	116	115	116
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	149	145	149
Combinée <i>Combined</i>	137	133	135

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	22/10/2024	17/10/2024	17/10/2024
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	oui / yes	non / no	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	54 363	49 459	41 211
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	54 446	49 542	41 294
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	0	51
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	réalisée <i>carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ Measured values	24,5	0,0	0,14	15,7	190,1	0,78	27,5	0,0	0,28
	Facteur d'évaluation RF_u Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ Calculated values	24,5	0,0	0,14	15,7	190,1	0,78	27,5	0,0	0,28
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	24,5	0,0	0,14	15,7	190,1	0,78	27,5	0,0	0,28
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,41	-	0,02	0,26	-	0,13	0,46	-	0,05
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ Measured values	12,1	0,0	0,20	9,6	86,7	0,79	12,8	16,6	0,25
	Facteur d'évaluation RF_t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ Calculated values	12,1	0,0	0,20	9,6	86,7	0,79	12,8	16,6	0,25
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	12,1	0,0	0,20	9,6	86,7	0,79	12,8	16,6	0,25
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,20	-	0,03	0,16	-	0,13	0,21	-	0,04
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	162,50	105,41	129,38	133,80
N°2	152,36	111,17	145,69	136,24
N°3	176,15	119,32	142,97	145,94

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		97	94	103	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,22	83,07	83,93	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		8,52	7,40	11,02	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	37,59	36,33	36,22	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	33,50	34,39	38,24	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,91	29,29	25,54	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,66	31,16	27,92	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	75,63	77,84	76,17	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	109,65	108,39	103,44	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		10:43	11:52	08:02	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		177,48	188,01	175,73	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		2	7	4	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		13,12	16,07	15,40	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		16,44	17,41	19,71	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	10,580	8,460	10,132	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	19,914	13,658	14,567	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	21,976	14,402	13,132	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,179	0,166	0,197	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,073	0,084	0,066	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,076	0,099	0,058	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	E10	EMI0128	DEG0073	ANA0149
N°2	E10	EMI0118	DEG0081	ANA0140
N°3	E10	EMI0129	DEG0073	ANA0150

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Véhicule 2 / Vehicle 2						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	128,4	126,6	1,8	1,4	+/- 10 g/km ou/or 10 %	Validé / passed
CO (mg/km)	24,9	25,4	- 0,6	- 2,2	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
NOx (mg/km)	10,4	11,2	- 0,8	- 7,0	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
PN (#/km)	4,0^e10	3,5^e8	4,0^e10	11 535	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	Validé / passed
Distance (m)	23 209	23 223	- 13,9	-	+/- 250m	Validé / passed

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	03/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GL-244-YW
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			54 268 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			31/01/2023
VIN :		x	x	SJNFAAF16U1208241
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		84
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		MANUELLE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237016PU3C N° Cal. : 80 BC 66 64
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- HERTZ-

NISSAN JUKE GL-244-YW
- SJNFAAF16U1208241-

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	23 Janvier 2024



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	03/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GM-535-AQ
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			49 322 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			06/02/2023
VIN :		x	x	SJNFAAF16U1203815
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		84
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		MANUELLE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237016PF0C N° Cal. : 57 50 B1 9F
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- HERTZ-

NISSAN JUKE GM-535-AQ
SINFAAF16U1203815-

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	19 Janvier 2024 20 Mars 2024



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	08/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-726-TG
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			41 120 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			19/10/2021
VIN :		x	x	SJNFAAF16U1114155
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		84
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		MANUELLE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237016PA7E N° Cal. : 96 08 FB 9C
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Nissan Juke GE-726-TG

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Nassoua Locatious
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue de Vaulon 91320 Morsan
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	Non
Taxi?	Non
Véhicule de livraison?	Non
Compétition / sports automobiles?	Non
Voiture de location?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	30
% hors agglomération	30
% agglomération	40
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	/

RAPPORT N° : 401501 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS *VEHICLES SUBMITTED TO TESTS*

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	Nissan Automotive Europe S.A.S
Marque <i>Make</i>	:	NISSAN (NISSAN QASHQAI)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e9*2018/858*11042
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-JN1-0036-00

MONTLHÉRY, LE 30/04/2025

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV), conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 1 famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV), in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 1 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

1. Date de l'essai - Test date

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - Unique Number of ISC Report

401501

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - Date of approval by authorised representative

30/04/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform

Date de transmission prévue / planned transmission date : 30/04/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Nissan Automotive Europe S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
France

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com



7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

NISSAN QASHQAI (J12)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0036-00

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e9*2018/858*11042*08, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*22009*03

RCE/WVTA : e9*2018/858*11042*05, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*22009*01

RCE/WVTA : e9*2018/858*11042*07, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*22009*02

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2023 – 31/12/2023

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/243
- 24/300
- 25/009

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNTBAJ12U1264861	SJNTBAJ12U1212147	SJNTBAJ12U1250089
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	23,3	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	50,0	48,6	48,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	- 0,2	1,0	- 0,2



- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1791	1838	1823
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1765	1812	1797
f_0 (N)	91,92	93,91	93,28
f_1 (N/(km/h))	0,621	0,621	0,621
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03494	0,03498	0,03503

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNTBAJ12U1264861	SJNTBAJ12U1212147	SJNTBAJ12U1250089
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » *Annex 1 "Details of test results"*

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE *DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	NISSAN QASHQAI	NISSAN QASHQAI	NISSAN QASHQAI
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-J12A1DNP6DA9_00-JN1-1	IP-J12A1DNP6DA9_00-JN1-1	IP-J12A1DNP6DA9_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	SJNTBAJ12U1264861	SJNTBAJ12U1212147	SJNTBAJ12U1250089
Numéro identification UTAC <i>UTAC identification number</i>	24/243	24/300	25/009
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR *POWERTRAIN ARCHITECTURE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Automatique <i>Automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 *TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST*

Marque : TOTAL ENERGIES
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : 0,7491 (véhicules 1 et 2), 0,7486 (véhicule 3)
Density at 15°C (kg/dm3)
 Teneur en soufre (mg/kg) : <3,0 (véhicules 1 et 2), 3,5 (véhicule 3)
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCA030252D (véhicules 1 et 2), PCA070212D (véhicule 3)
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	29/10/2024	10/01/2025	17/01/2025
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	21 983	18 649	29 580
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	23,3	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	50,0	48,6	48,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	- 0,2	1,0	- 0,2
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,55	0,52	0,54

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1791	1838	1823
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1765	1812	1797
f_0 (N)	91,92	93,91	93,28
f_1 (N/(km/h))	0,621	0,621	0,621
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03494	0,03498	0,03503

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

	EEE.VEH.CE2	
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS / <i>Constant Volume Sampler</i>	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1

POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule Vehicle	Polluants Pollutants	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules Particulate Matter	Nombre de particules Particle Number
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées Measured values	88,81	10,33	9,05	8,05	-	0,082	0,142
	Facteurs de régénération (Ki) Multiplicatifs Regeneration factors (Ki) Multiplicative	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000
	Valeurs finales Final values	88,8	10,3	9,0	8,0	-	0,08	0,14
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées Measured values	93,86	8,16	7,30	2,56	-	0,069	0,577
	Facteurs de régénération (Ki) Multiplicatifs Regeneration factors (Ki) Multiplicative	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000
	Valeurs finales Final values	93,9	8,2	7,3	2,6	-	0,07	0,58
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées Measured values	80,79	9,02	7,62	3,34	-	0,103	0,296
	Facteurs de régénération (Ki) Multiplicatifs Regeneration factors (Ki) Multiplicative	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000
	Valeurs finales Final values	80,8	9,0	7,6	3,3	-	0,10	0,30
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESUREE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	81,22	125,30	91,36	141,24	114,64
N°2	80,92	131,50	98,82	142,05	118,43
N°3	80,52	142,75	96,17	136,07	117,71

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : 2-JN1-0036-00
Family reference

9. VALEURS CO₂ DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO₂ VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	112	118	116
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	96	101	100
Haute vitesse <i>High</i>	103	107	106
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	143	148	147
Combinée <i>Combined</i>	117	122	121

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	14/11/2024	03/01/2025	14/01/2025
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	22 020	18 473	29 428
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	22 103	18 557	29 511
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	49	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	réalisée <i>carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées m _{RDE,u} Measured values	2,1	66,4	0,37	3,0	56,0	0,23	5,0	98,2	0,18
	Facteur d'évaluation RF _u Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} Calculated values	2,1	66,4	0,37	3,0	56,0	0,23	5,0	98,2	0,18
	Facteurs de régénération (Ki) Multiplicatifs Regeneration factors (Ki) Multiplicatives	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000	-
	Valeurs finales Final values	2,1	66,4	0,37	3,0	56,0	0,23	5,0	98,2	0,18
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,03	-	0,06	0,05	-	0,04	0,08	-	0,03
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées m _{RDE,t} Measured values	2,6	51,3	0,41	2,0	53,9	0,69	2,2	81,6	0,24
	Facteur d'évaluation RF _t Evaluation factor	1,0000			0,8538			0,9212		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} Calculated values	2,6	51,3	0,41	1,7	46,0	0,59	2,1	75,2	0,23
	Facteurs de régénération (Ki) Multiplicatifs Regeneration factors (Ki) Multiplicatives	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000	-	1,0000	1,0000	-
	Valeurs finales Final values	2,6	51,3	0,41	1,7	46,0	0,59	2,1	75,2	0,23
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,04	-	0,07	0,03	-	0,10	0,03	-	0,04
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	81,59	138,62	143,52	119,28
N°2	153,06	184,32	170,67	169,30
N°3	152,95	167,74	169,49	163,02

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		92	92	92	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,29	82,69	82,60	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		6,07	9,69	10,68	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	36,35	35,33	35,55	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,32	35,58	33,81	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,34	29,09	30,64	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	32,59	31,54	31,01	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	77,98	78,17	78,30	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	107,55	107,58	108,32	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		10:28	10:06	11,08	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		172,4	176,7	168,4	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		3	7	13	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		11,9	- 1,2	- 1,8	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		16,2	2,1	1,5	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m ² /s ³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	10,116	13,013	16,435
	Limites Max.	18,873	24,752	26,946
N°2	Résultats	10,214	14,487	13,167
	Limites Max	18,729	24,766	26,948
N°3	Résultats	10,032	14,009	15,339
	Limites Max	18,657	24,776	27,003

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,191	0,086	0,102
	Limites Min.	0,123	0,051	0,025
N°2	Résultats	0,196	0,079	0,070
	Limites Min.	0,125	0,050	0,025
N°3	Résultats	0,187	0,070	0,087
	Limites Min.	0,126	0,050	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	E10	EMI0128	DEG0073	ANA0149
N°2	E10	EMI0128	DEG0073	ANA0149
N°3	E10	EMI0128	DEG0074	ANA0149

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Véhicule 2 / Vehicle 2						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	148,2	142,3	5,9	4,2	+/- 10 g/km ou/or 10 %	Validé / passed
CO (mg/km)	12,4	38,8	- 26,4	- 68,0	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
NOx (mg/km)	17,2	16,3	0,1	6,1	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
PN (#/km)	3,4^e10	1,5^e10	1,83^e10	119,8	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	Validé / passed
Distance (m)	23 540	23 242	297,9	-	+/- 250m	Non-validé / Not-passed

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	28/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			21916 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			19/05/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx64861
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		KR15
Cylindrée [l] :		x		1.497
Puissance du moteur (kW) :		x		116 (ICE) 140 (ELECTRIC)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		CVT
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1A06Z2 C6UA2B N° Cal. : 22 10 F9 B7 06 F3 AF D5
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

CANO Automobiles

QASHQAI 1,5L 16V GN-695-ZX

SJNTBAJ12U1264861

Entretien avec le propriétaire du véhicule (Le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	AB FLEETCO
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	21 Places de l'Hotel 60.000 BEAUVAIS
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	REV 18/12/2023 => 15 742 km



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	13/12/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			21916 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			07/02/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx12147
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		KR15
Cylindrée [l] :		x		1.497
Puissance du moteur (kW) :		x		116 (ICE) 140 (ELECTRIC)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		CVT
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/50R19
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1A06C3 C6UA2B N° Cal. : E5 B5 2A 3B 06 F3 AF D5
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

GM-654-AV / SJNTBAJ12U1212147

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	35
% hors agglomération	35
% agglomération	30
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI 1 entretien



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	10/01/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			29 411 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			03/04/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx50089
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		KR15
Cylindrée [l] :		x		1.497
Puissance du moteur (kW) :		x		116 (ICE) 140 (ELECTRIC)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		CVT
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1A06Z2 C6UA2B N° Cal. : 22 10 F9 B7 06 F3 AF D5
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- AVIS-

NISSAN QASHQAI GN-292-DS

SJNTBAJ12U1250089 -

Entretien avec le propriétaire du véhicule (Le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	AB FLEETCO
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	21 Place de l' Hotel DIEU 60 000 BEAUVAIS
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	Flotte LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Justificatifs d'entretiens des différents prestataires de service.

